



Lettre d’invitation AULA

**Participez au Pavillon France et Francophonie pour promouvoir votre établissement lors du plus important “Salon international de l’étudiant et de l’offre éducative” d’Espagne :**

Le salon Aula à Madrid, dédié à l’enseignement supérieur et à la formation continue, attire plus de 150.000 visiteurs sur cinq jours. L’Ambassade de France en Espagne y participe pour la troisième année consécutive.

Pour l’édition 2020, nous proposons de **regrouper 15 établissements d’enseignement** français sur un « Pavillon France et Francophonie », offrant ainsi une forte cohérence et visibilité de l’offre française.

Les objectifs de cette initiative sont la promotion de la mobilité étudiante internationale, du français comme atout professionnel, de la variété et de l’excellence de l’enseignement français et enfin de l’attractivité du marché de l’emploi français.

Ce pavillon d’établissements d’enseignement a vocation à illustrer l’exhaustivité de l’offre française : écoles de commerce, écoles d’ingénieur, universités, établissements d’enseignement professionnel et écoles spécialisées.

Chaque établissement disposera de 5m² de stand sur le Pavillon, en plus de l’accès à un espace collectif pour l’Ambassade, l’espace presse et les animations. Nous proposons un **tarif unique d’inscription à 500€** pour les 5 jours.

Le salon Aula se tiendra du 4 au 8 mars prochain à l’IFEMA, le premier salon d’exposition du pays. <https://www.ifema.es/en>

Pour plus d’informations, voici le lien vers la page dédiée exclusivement au Salon AULA : <https://www.ifema.es/en/aula>

Si votre établissement est intéressé par une participation au Pavillon France et Francophonie, sur le Salon AULA 2020, veuillez nous contacter dans les meilleurs délais.

Les inscriptions seront clôses au mercredi 30 octobre. Une lettre d’engagement sera adressée aux établissements nous signifiant leur intérêt.

Contact Campus France Espagne et suivi AULA :

Camille Bissegger [camille.bissegger@diplomatie.gouv.fr](mailto:camille.bissegger@diplomatie.gouv.fr)